

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules Gaillard, 17 décembre 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Gaillard, 17 décembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (455r, 456v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Gaillard, 17 décembre 1883, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (23)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51405>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 décembre 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gaillard, Jules \(1847-1933\)](#)

Lieu de destination 74, rue Saint-Lazare, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Jules Gaillard du 5 décembre 1883. Godin félicite Gaillard de son intervention à la Chambre des députés sur la question de l'arbitrage et la paix entre les nations. Il lui annonce qu'il veut contribuer à réunir les personnes souhaitant propager les idées d'arbitrage, de désarmement et de paix universels, et il lui demande s'il veut s'associer au mouvement.

Notes Le 10 décembre 1883, le député Jules Gaillard propose à la tribune de la Chambre des députés de soumettre à un arbitrage le conflit franco-chinois (voir en ligne :

<https://www.retronews.fr/journal/journal-des-debats-politiques-et-litteraires/11-decembre-1883/134/707755/2>, consulté le 18 septembre 2023) ; l'événement est commenté par le journal *Le Devoir* le 23 décembre 1883 (en ligne :

<https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/804/80/832/0/0>, consulté le 18 septembre 2023).

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La fin de la formule de politesse et la signature de la lettre ne sont pas copiées.
- Sur le folio 456v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à Jules Gaillard du 17 décembre 1883 et la lettre de Godin à Wladimir Gagneur du 17 décembre 1883.

Mots-clés

[Pacifisme](#)

Personnes citées [Assemblée nationale \(France\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise le 2^e 93.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre amicale lettre au 1^{er} et j'ai vu avec beaucoup de satisfaction que vous n'avez pas craint d'affronter le mauvais vouloir de la Chambre pour poser devant elle la question d'arbitrage qui est un acheminement à l'organisation de la paix parmi les nations.

Il est étrange de voir des hommes comme le

Président de la Chambre sacrifier tous les principes aux convenances de leur position individuelle.

Il ne faut pas que les hommes de foi et de conviction tombent dans les mêmes fautes et je vous félicite de votre attitude en ces circonstances.

Un mouvement bien timide encore s'établit en Europe entre les hommes qui considèrent la guerre comme le plus grand fléau des nations.

M. Guillard, député de Meuse.

Paris 17 2^{me} 90
1914

Je serais heureux pour
ma part de contribuer
à grouper en France
les hommes de bonne
volonté pour travailler
à la propagation des
idées d'arbitrage, de
désarmement et de paix
universels.

Comme toujours - nous à
faire partie de ce concert!
Je serais très-heureux
de votre participation.

Veuillez agréer,
Cher Monsieur, l'assurance

Mon cher Gagnier.

Je vous envoie, par ce
courrier, une centaine de
mes biographies de la
galerie: "Les hommes d'au-
jourd'hui", puisque vous
pouvez mieux que moi en
tenir compte.

Je ne serais, du reste,
guère disposé à faire
retirer la même chose,
car j'ai trouvé la composition
trop peu réussie.

Bien cordialement à vous.

Paulin